

LES HUMANITÉS DU VENDREDI

Patrimoines

**EMMANUEL REYNARD, GÉOGRAPHE,
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE**



Le 28 novembre, l'art de la construction en pierre sèche, proposée par huit pays, dont la Suisse, a été inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La gestion du danger d'avalanches, proposée par la Suisse et l'Autriche, a suivi un jour plus tard. Cela traduit la reconnaissance mondiale de pratiques, de savoir-faire, de traditions. Ce ne sont pas les murs en pierres sèches ou les paravalanches qui sont inscrits au patrimoine de l'humanité, mais bien les pratiques de construction ou de prévention des risques. Ainsi, après les sites historiques et les éléments de la nature, ce sont maintenant les

éléments intangibles des sociétés qui sont patrimonialisés. Une fois reconnu, le patrimoine suit toutefois des trajectoires diverses: diffusion, mise en tourisme, oubli, extinction parfois. Cette actualité patrimoniale me rappelle deux cas. Le vignoble de Lavaux, tout d'abord, classé au patrimoine mondial en 2007 comme paysage culturel vivant. C'est la mise en valeur viticole de la pente qui a été reconnue comme unique et digne de protection. Maintenant, tout l'enjeu est de

Ce ne sont pas les murs en pierres sèches ou les paravalanches qui sont inscrits au patrimoine de l'humanité, mais bien les pratiques de construction ou de prévention des risques.

concilier la protection du paysage et la nécessaire modernisation de la viticulture, elle-même à la base du caractère authentique du site. Une mise sous cloche du paysage risque de «tuer» la viticulture et au final le site classé par l'UNESCO; une trop grande liberté également. C'est un subtil équilibre qui doit être trouvé au risque d'aboutir à la situation des Cinque Terre en Italie, où l'abandon progressif des terrasses agricoles est en train de dégrader la valeur patrimoniale du site.

Autre exemple, autres temps. Les blocs erratiques, transportés sur le Plateau par les anciens glaciers alpins étaient en passe de disparaître du paysage suisse au milieu du XIXe siècle, trop exploités pour la construction, alors même qu'ils venaient d'être reconnus comme témoins de l'extension des anciens glaciers. On était en train de faire disparaître les traces qui avaient permis cette découverte fondamentale de l'histoire du climat. Un appel aux Suisses pour les engager à protéger les blocs erratiques fut lancé par la Société helvétique des sciences naturelles en 1867. Appel suffisamment convaincant pour que de nombreux blocs, dont la fameuse Pierre des Marmettes de Monthey, soient sauvés de la destruction et conservés pour les générations futures. 150 ans plus tard, ils font toujours partie de notre paysage, bien que la plupart d'entre eux ait été oubliés.